



LA POSTE

PLAN DE PREVENTION PERMIS DE TRAVAIL



l'entretien

- Application du décret 92158 du 20 février 1992 - Travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure
- Code du travail - R 237 - 1 à 28

ENTREPRISE UTILISATRICE

Nom : BP VINEUIL RESEAU	Lieu des travaux :
Adresse :	BC VINEUIL Réseau
	BP SAINT GERVAIS LA FORET Réseau
Contact : Océane GASSANI	BP CELLETES Réseau
	BP MONT PRES CHAMBORD Réseau
	BP CONTRES Réseau
	BP COUR CHEVERNY Réseau
	BP SAINT CLAUDE DE DIRAY Réseau
	BP HUISSEAU SUR COSSON Réseau
	Responsable :
Fonction :	Fonction :
Téléphone	Téléphone :
Mail :	Mail :

ENTREPRISES EXTERIEURES Y COMPRIS LES ENTREPRISES SOUS-TRAITANTES

N°	Nom de l'entreprise	Nom du responsable	Sous-traitant de	Date d'arrivée	Nb de salariés prévus	Durée de l'intervention
1	SAS L'ENTRETIEN	Laurent LABERGERE		01/07/2023	8	Jusqu'au 30/09/2026

NATURE DES OPERATIONS

Travaux de maintenance multi services et règlementaire tels que décrits dans le Cahier des Charges du contrat.

DUREE DE L'OPERATION

Date de début : 01/07/2023

Durée de l'opération : jusqu'au 30/09/2026

En application de l'article R237-6 les entreprises procéderont obligatoirement à une inspection commune des lieux de travail.

DELIMITATION DU SECTEUR D'INTERVENTION

Tous les locaux et espaces privatifs des établissements de La Poste.

DEFINITION DES ZONES DANGEREUSES

Intervention des techniciens dans locaux en activité placés sous la responsabilité d'un responsable d'établissement identifié en annexe 1.

INDICATION DES VOIES DE CIRCULATION POUR VEHICULES ET PERSONNELS

Accès dans les zones sécurisées (caisse) sous le contrôle et en présence du responsable d'établissement ou son représentant

ORGANISATION DU COMMANDEMENT

- Conformément à l'article 11 du décret 92 158, l'entreprise extérieure s'engage, avant les travaux, à faire connaître à l'ensemble des salariés qu'elle affectera à ces travaux, les dangers spécifiques auxquels ils seront exposés, les mesures prises pour prévenir ces dangers et, notamment, à donner les instructions nécessaires à l'application de ces mesures.
- Le donneur d'ordre assure la coordination des travaux, des mesures de prévention qu'il prend et celles que prennent les entreprises extérieures.
- Chaque chef d'entreprise est responsable de l'application des mesures de prévention nécessaires à la protection de son personnel.
- Chaque chef d'entreprise extérieur doit désigner son représentant sur le site.

Remarque : les parties s'engagent à ne prêter que du matériel en bon état avec vérification commune du matériel.

ANALYSE DES RISQUES D'INTERFERENCE

Inspection commune avant le début des travaux

Définition des phases d'activité, des installations et matériels dangereux
ainsi que les moyens de prévention correspondants

DOMAINE DES RISQUES GENERAUX	RISQUE	RISQUE		MESURES DE PREVENTION
		Oui	Non	
Circulation routière	Collision Autres	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Plan de circulation interne <input type="checkbox"/> Zone de circulation réglementée <input checked="" type="checkbox"/> Respect du code de la route
Circulation dans l'établissement et accès au chantier	Chute Encombrement Autres : zones sécurisées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Ordre et propreté <input checked="" type="checkbox"/> Signalisation
Circulation sur chantier	Dénivellation escalier Echelle Autres :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Avertissement <input type="checkbox"/> Barrières (si nécessaire) <input type="checkbox"/> Rambardes
Conditions particulières de travail	Nuit (occasionnel lors d'audit de sécurité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Contrôle régulier de présence
	Isolé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Dispositif d'appel (Tél., ...)
	En dehors des heures d'ouverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Autres : présence d'un personnel de La Poste
Produits chimiques	Emploi de produits chimiques dangereux, toxiques, inflammables, corrosifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Lunettes de protection <input type="checkbox"/> Ventilation <input checked="" type="checkbox"/> Vêtements de protection <input checked="" type="checkbox"/> Autres : Gants
Ambiance	Ambiance physique (bruit, éclairage, chaleur, froid, poussières...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Protection auditive <input type="checkbox"/> Vêtements <input type="checkbox"/> Masque à poussières <input type="checkbox"/> Autres : EPI liés aux risques
Travaux en hauteur	Travaux en façade	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Nacelle
	Charpente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Rambardes
	Toiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Harnais de sécurité
	Toiture fragile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Casque
	Chute d'objets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Echafaudage (contrôlé) <input type="checkbox"/> Echelle attachée <input type="checkbox"/> Autres : balisage
Manutention mécanisée	Pont roulant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Plan de circulation interne
	Chariot automoteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Barrière (mobile) de sécurité
	Grue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Balisage de zone
	Engin de levage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Autorisation de conduite
	Monte charge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Autres :
Projections, éclatements	Meule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Ecran de protection
	Disqueuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Autorisation de pénétrer
	Particules	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Balisage de zone
	Eau sous pression	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Barrière (mobile) de sécurité
	Objet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Autres :
Outils portatifs	Perceuses, Poste à soudeuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Protections individuelles
				<input type="checkbox"/> Protection humidité
				<input type="checkbox"/> Ecran de protection
				<input type="checkbox"/> Coffret protection différentielle <input checked="" type="checkbox"/> Autres : Aspirateur
Electricité	BT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Habilitation
	HT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Consignation
	Proximité lignes électriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Moyen de secours aux électrisés <input type="checkbox"/> Surveillant de sécurité électrique <input type="checkbox"/> Distance de sécurité
Terrassement Travail avec fouilles	Présence de conduites souterraines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Plan des réseaux
	Présence câbles électriques souterrains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Travail avec guide
	Autres :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Autres :
Autres risques	Annexe 2 «Formulaire de sécurité» du prestataire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Détaillés dans annexe

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES SUITE A L'INSPECTION COMMUNE

ORGANISATION DES SECOURS

Téléphone d'urgence :

En cas d'incendie : 18 ou 112 ou moyen de secours présents sur les chantiers et le Directeur d'Etablissement
En cas d'accident: 18 ou 112 ou moyen de secours présents sur les chantiers et le Directeur d'Etablissement

SST (sauveteur secouriste du travail)

Postes à surveillance médicale particulière		
Poste concerné	Nombre de personnes	Entreprises concernées

Conditions d'utilisation des sanitaires, des vestiaires et locaux de restauration

Observations suite aux inspections inopinées ou communes
avec les chefs des entreprises extérieures et observations du CHSCT

Dates	Observations	Mesures prises

Documents remis et expliqués aux entreprises extérieures

Ce plan de prévention s'applique aux éventuels sous traitants mandatés par le prestataire

SIGNATURES DES RESPONSABLES DES ENTREPRISES OU DE LEURS REPRESENTANTS

BP VINEUIL

Date : 01/07/2023
Nom : Mme GASSANI
Fonction :

SAS L'ENTRETIEN

Date : 01/07/2023
Nom :
Fonction :

La Directrice de Secteur
Océane GASSANI
Signature
15, rue des Ecoles
41350 VINEUIL
Tél. 02 54 50 23 04 / 06 70 99 87 70
oceane.gassani@laposte.fr

Signature :

Ce document doit être envoyé ou tenu à la disposition de l'inspection du travail.
La signature du présent document engage les sociétés à se conformer au code du travail et particulièrement à l'art. R324
sur le travail clandestin.